



Etude territoriale

Emploi - Formation - Compétences
Communauté d'agglomération
Ventoux-Comtat Venaissin (CoVe)

6 fiches

1. Répondre aux besoins de recrutement en agissant sur l'orientation et la découverte des métiers
2. Professionnaliser les entreprises pour faire face aux enjeux du territoire
Renforcer et adapter l'offre de formation locale
3. Développer la Marque Employeur en lien avec la Marque Territoire
4. Accompagner les entreprises et leurs salariés à la transition numérique
5. Accompagner les entreprises aux enjeux du développement durable
6. S'engager dans les QPV de la ville de Carpentras



L'Opco EP et le Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur

Des partenaires engagés dans l'action territoriale

L'Opco des Entreprises de Proximité

L'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité est l'un des 11 Opco agréés par arrêté du 29 mars 2019 pour contribuer à l'accompagnement des entreprises, des salariés et des branches professionnelles dans le développement et le maintien des compétences. Il rassemble 54 Branches Professionnelles et 70 915 établissements en Paca dont 6 790 dans le Vaucluse dans les secteurs de l'artisanat, des professions libérales et des services de proximité.

L'Opco EP poursuit trois missions principales :

- **appuyer** les Branches Professionnelles ;
- **assurer** un service de proximité aux TPE-PME de moins de 50 salariés ;
- **financer** les dispositifs d'alternance et les plans de formation.

Le Carif-Oref Provence – Alpes – Côte d'Azur

Le centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation et l'Observatoire régional de l'emploi et la formation est un groupement d'intérêt public créé en janvier 2021 et financé par l'État et la Région dans le cadre du contrat d'avenir 2021/2027.

Ses missions au service des politiques publiques et de l'aide à la décision répondent aux besoins de l'ensemble de l'écosystème régional et reposent sur quatre axes d'intervention :

- **collecter** l'offre de formation ;
- **observer** la relation emploi-formation en région ;
- **animer et accompagner** la professionnalisation des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation ;
- **mettre en œuvre** toute autre action d'information.

Objectif de l'étude

Depuis 2021, la Commission Paritaire Régionale de l'Opco EP en Provence-Alpes-Côte d'Azur a souhaité s'engager plus fortement auprès des territoires « Action cœur de ville », notamment en proposant le programme « Ambassadeur de ma ville ». L'objectif est de faire participer les entreprises au développement et à la revitalisation de leur territoire en anticipant les besoins en emploi, en formation et en compétences de leurs salariés.

Afin d'identifier les compétences dont les entreprises ont besoin pour alimenter la dynamique Action cœur de ville et Petites villes de demain, la mission du Carif-Oref auprès du territoire de la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (CoVe) a pour but à travers un diagnostic territorial :

- de mettre en lumière les liens entre ce dispositif et les enjeux emploi-formation propres au territoire pour l'Opco des Entreprises de Proximité et les autres secteurs d'activité ayant un poids significatif ;
- d'aboutir à un plan d'actions autour de l'emploi, de la formation et du développement des compétences.

Démarche de l'étude

Afin de prendre en compte les enjeux propres aux entreprises relevant du champ de compétences de l'Opco EP mais également ceux des secteurs représentatifs du territoire, une démarche partagée, constituée de plusieurs étapes, a été adoptée :

- Constitution d'un **Comité de pilotage**
- **Veille et recueil d'informations territoriales** auprès des membres du Copil
- **Mise en forme de données** quantitatives et qualitatives
- **Diagnostic territorial** mettant en lumière les enjeux emploi/formation/compétences
- **Partage du diagnostic** avec les membres du Copil afin de faire émerger des pistes d'action
- **Élaboration d'un plan d'actions**
- **Présentation et validation** du plan d'actions par les membres du Copil
- **Publication synthétique** autour de sujets à fort enjeux sur le territoire

"Action cœur de ville" et "Petites villes de demain"



Le programme national "Action cœur de ville"

dont **236 villes** sont bénéficiaires sur tout le territoire (dont 13 en région Provence – Alpes – Côte d'Azur) a une double ambition :

- **améliorer** les conditions de vie des habitants des villes moyennes ;
- **renforcer** leur rôle moteur au sein du développement territorial.

Sur la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (CoVe),
une commune est **lauréate** :
Carpentras.

Le programme national "Petites villes de demain"

repose sur plus de **1 600 communes** engagées (dont 65 en région Provence – Alpes – Côte d'Azur) pour améliorer les conditions de vie des habitants des petites villes et des territoires alentours, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et engagées autour de la transition écologique.

Sur la Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (CoVe),
trois communes sont **lauréates** :
Aubignan, Malaucène, Mazan.

Membres du Comité de Pilotage

- Communauté d'agglomération Ventoux – Comtat Venaissin (CoVe)
- Ville de Carpentras
- Ville d'Aubignan
- Ville de Malaucène
- Ville de Mazan
- Éducation Nationale
- Région Sud
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat PACA – Vaucluse
- Chambre de commerce et d'industrie du Vaucluse
- Pôle Emploi
- Commission Paritaire Régionale de l'Opcw EP : représentants du collège salarié et du collège employeur
- AFPA SUD PACA
- CNAM Provence – Alpes – Côte d'Azur
- CPME 84
- Mission Locale Comtat Venaissin
- Conseil départemental du Vaucluse
- Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du Vaucluse (DEETS)
- CFA Les Chênes
- CFPPA Provence Ventoux
- GRETA CFA du Vaucluse
- U2P Vaucluse

Une convention partenariale a été signée entre l'**Opcw EP** et le **Carif-Oref** Provence – Alpes – Côte d'Azur en 2022 avec la volonté de valoriser les liens forts existants entre ces deux structures.

